

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CSSS DES ÎLES ET LE DOSSIER DE LA GRIPPE A(H1N1)

Îles-de-la-Madeleine, le 14 juillet 2009 – Le CSSS des Îles souhaite faire une mise à jour du dossier Grippe A(H1N1). En date du 14 juillet 2009, un seul cas a été confirmé aux Îles de la Madeleine.

Nous avons reçu les résultats des quelques autres cas présentant des symptômes grippaux et ceux-ci se sont tous avérés négatifs. Il n'y a donc aucun cas suspect ni confirmé de grippe A(H1N1) dans l'établissement actuellement, mais la surveillance demeure capitale. C'est pour cette raison que les membres du personnel demeurent vigilants et qu'ils isolent les gens présentant des syndromes d'allure grippale ou une maladie respiratoire sévère, par mesure de prévention.

Afin de limiter la propagation des infections, il demeure essentiel que l'ensemble de la population continue d'appliquer les mesures de prévention de base (se laver les mains fréquemment, éternuer dans le pli de son coude plutôt que dans ses mains et autres). Afin d'en savoir plus sur la grippe A(H1N1) et sur les mesures de prévention, les Madelinots sont invités à consulter le site www.csssdesiles.qc.ca.

Depuis quelques jours, le CSSS des Îles a levé la restriction de visites, cependant il est important de respecter les heures de visite prévues ainsi que les recommandations des professionnels de la santé. La politique d'heures de visite a pour but de donner toutes les chances possibles aux personnes hospitalisées pour qu'elles se reposent et guérissent et de permettre aux membres du personnel d'accomplir leur travail de façon efficace et sécuritaire. Les heures de visite sont de 14h à 20h30 seulement. Pour certains départements, il y a des restrictions. Nous vous prions de consulter le site du CSSS des Îles pour connaître les détails des heures permises.

Le CSSS des Îles vous rappelle qu'il n'y a aucun de cas de grippe A(H1N1) présentement et que les mesures de prévention demeurent le meilleur moyen de limiter la propagation. Soyez vigilant, au quotidien!

— 30 —

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094 (les mardis)
Numéro personnel (à ne pas diffuser): 418 986-5757
Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca